



Maisons-Alfort, le 8 décembre 2009

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
DAGUE PJT, identique à EKTAR SOL**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par NUFARM S.A.S, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation DAGUE PJT.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence EKTAR SOL, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2080120, est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Considérant l'avis de l'Afssa n° 2007-3799 du 5 décembre 2008 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation EKTAR SOL ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour DAGUE PJT est bien strictement identique à celle déclarée pour EKTAR SOL ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation DAGUE PJT, présentée par NUFARM S.A.S, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit EKTAR SOL.

Marc MORTUREUX